EAST AFRICAN JOURNAL OF
CRIME AND SECURITY

VOLUME 2 | 2026 | PAGES 85-103 | DOI : 10.66699/6xyvjg29

RESEARCH ARTICLE

Méritocratie du talent contre clientélisme militant : le dualisme des régimes de sélection en République Démocratique du Congo

TATY MANTIMA HARRIS[1] **NZAMPUNGU IMBOLE JOEL**[2]

[1] Docteur en Droit et Titulaire d'un Master spécialisé en criminologie; Professeur à l'école de criminologie de l'Université de Kinshasa; Chercheur au Centre de Criminologie et de Pathologie Sociale (CCPS); Avocat au Barreau de Kinshasa/Matete;

[2] Docteur en Sciences de l'Information et de la Communication et Doctorant en criminologie; Professeur à l'école de criminologie de l'Université de Kinshasa et à l'Université Catholique du Congo; Chercheur au Centre de Criminologie et de Pathologie Sociale (CCPS);

RÉSUMÉ

Cette étude explore le dualisme structurel des modes de recrutement en République Démocratique du Congo, en mettant en exergue l'opposition entre la « méritocratie du talent », observée dans les secteurs de la musique et du sport, et le « clientélisme militant » qui prévaut dans le champ politique. D'un point de vue socio-anthropologique et criminologique, le clientélisme militant s'analyse comme une déviance institutionnelle, une pathologie du pouvoir qui instrumentalise l'appareil d'Etat au profit de réseaux néo-patrimoniaux. S'appuyant sur une approche qualitative pluridimensionnelle, combinant l'ethnographie de terrain, l'entretien semi-directif et la netnographie des communautés virtuelles, la recherche démontre que la viabilité des orchestres de rumba et des clubs de football repose sur une rationalité d'efficacité et sur le respect du mérite individuel. Dans les arènes artistiques et sportives, la sanction immédiate, organique et viscérale du public (la « rue », le « sifflet ») interdit toute complaisance népotique, érigeant la virtuosité technique en capital non négociable. A l'inverse, l'arène politique semble régie par une « dictature de la loyauté » et un habitus de conservation. En l'absence de tests d'entrée standardisés et d'une redevabilité à court terme, le recrutement y devient un investissement sécuritaire et criminel où le « savoir-servir » le parti supplante le « savoir-faire » technique et moral. L'analyse met en lumière comment ce système de cooptation de survie fragilise les institutions en transformant les postes publics en rentes et en prébendes pour militants fidèles. Cette délinquance en col blanc institutionnalisée engendre une criminalité financière (détournement de deniers publics, concussion) et une victimisation de l'ensemble de la société congolaise. En guise de remédiation, l'étude propose le concept innovant de **«** sportivisation » de l'Etat. Ce modèle suggère de transposer les mécanismes de rigueur du football et de l'art à la gestion publique, notamment par l'institutionnalisation d'auditions techniques publiques, d'une méritocratie institutionnelle et l'adoption de contrats de performance à durée déterminée. Enfin, cette recherche souligne l'urgence d'aligner la gouvernance sur l'excellence culturelle congolaise pour transformer la gestion de la *res publica* en un espace de transparence et de redevabilité.

Mots-clés : République Démocratique du Congo (RDC), clientélisme militant, méritocratie du talent, délinquance en col blanc, déviance institutionnelle, sportivisation de l'Etat, anthropologie politique.

Meritocracy of talent vs. militant clientelism: the duality of selection regimes in the Democratic Republic of Congo

ABSTRACT

This study explores the structural dualism of recruitment methods in the Democratic Republic of the Congo, highlighting the opposition between the "meritocracy of talent" observed in the music and sports sectors, and the "militant clientelism" prevailing in the political field. From a socio-anthropological and criminological perspective, militant clientelism is analyzed as an institutional deviance—a pathology of power that instrumentalizes the State apparatus for the benefit of neo-patrimonial networks. Relying on a multidimensional qualitative approach that combines field ethnography, semi-structured interviews, and netnography of virtual communities, this research demonstrates that the viability of rumba orchestras and football clubs rests on a rationality of efficiency and respect for individual merit. In the artistic and sports arenas, the immediate, organic, and visceral sanction of the public (the "street," the "referee's whistle") forbids any nepotistic complacency, establishing technical virtuosity as non-negotiable capital. Conversely, the political arena appears governed by a "dictatorship of loyalty" and an habitus of conservation. In the absence of standardized entry tests and short-term accountability, recruitment becomes a security-oriented and criminal investment where "knowing how to serve" the party supplants technical and moral "know-how."The analysis highlights how this survival-driven system of co-optation weakens institutions by converting public positions into rents and prebends for loyal militants. This institutionalized white-collar crime breeds financial criminality (embezzlement of public funds, extortion) resulting in the systemic victimization of Congolese society as a whole. As a remedy, the study proposes the innovative concept of the "sportivization" of the State. This model suggests transposing the rigorous mechanisms of football and art into public management, notably through the institutionalization of public technical auditions, an institutional meritocracy, and the adoption of fixed-term performance contracts. Finally, this research underscores the urgent need to align governance with Congolese cultural excellence to transform the management of the *res publica* into a space of transparency and accountability.

Keywords : Democratic Republic of the Congo (DRC), militant clientelism, meritocracy of talent, white-collar crime, institutional deviance, sportivization of the State, political anthropology.

HOW TO CITE

Taty Mantima, H. & Nzampungu Imbole, J., (2026). Meritocratie du talent contre clientelisme militant : le dualisme des regimes de selection en Republique Democratique du Congo. *East African Journal of Crime and Security*, 2(1), 85–103. https://doi.org/10.66699/6xyvjg29

Open access under the Creative Commons Attribution 4.0 International license: creativecommons.org/licenses/by/4.0/

Introduction

La République Démocratique du Congo offre à l'observateur averti un contraste sociologique saisissant qui mérite une analyse approfondie des structures de pouvoir et de sélection. D'un côté, le pays brille par une hégémonie culturelle et sportive, portée par une rigueur de sélection implacable au sein des orchestres des musiciens et les clubs de football comme le TP Mazembe, l'AS V. Club, les aigles du Congo, le Daring Club Motema Pembe, le FC Renaissance, l'équipe nationale, etc. De l'autre, la sphère politique congolaise semble être le théâtre d'une ascension sociale répondant davantage à des logiques de réseaux, de clientélisme et de "géopolitique" ethnique qu'à des critères de compétence technique avérés. Ce paradoxe soulève une interrogation fondamentale sur la nature même des organisations en RDC : alors que les structures musicales et sportives exportent leur excellence à l'échelle internationale, la gouvernance politique peine à s'affranchir de pesanteurs structurelles qui freinent son efficacité et sa légitimité. Cette étude se propose d'explorer les mécanismes de recrutement au sein de ces trois univers : musique, sport et politique pour comprendre pourquoi le talent est devenu une valeur refuge absolue dans l'art et le sport, alors qu'il semble souvent accessoire, voire suspect, dans l'arène politique.

L'objet d'étude se précise à travers ce que Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (1970) appellent la "reproduction sociale", mais appliquée de manière différenciée selon les champs. Dans le domaine musical congolais, l'excellence n'est pas une option mais une condition de survie. Manda Tchebwa (1996) soulignait au travers de ses analyses sur la musique congolaise que l'orchestre fonctionne comme une "académie de la rue"

où seul le virtuose survit à la sanction du public. En revanche, le champ politique congolais semble illustrer la théorie du "patrimonialisme" de Max Weber (1921/1971), où l'autorité est exercée par un leader qui distribue des prébendes et des postes à ses obligés en échange de leur loyauté, créant une confusion entre le domaine public et les intérêts privés. L'enjeu de cette recherche est de disséquer cette dichotomie : d'un côté, un système de sélection "Darwinien" basé sur la performance athlétique ou artistique, et de l'autre, un système de cooptation basé sur le "militantisme alimentaire" ou l'allégeance.

La problématique centrale de cette recherche réside dans l'analyse de l'étanchéité de ces secteurs face au virus du clientélisme. Il s'agit de comprendre pourquoi les processus de sélection basés sur la compétence brute s'avèrent infiniment plus hermétiques aux pressions sociales et familiales dans les secteurs compétitifs que dans les organisations politiques. Pourquoi un chef d'orchestre congolais, pourtant ancré dans les mêmes réalités socioculturelles qu'un ministre, refusera-t-il d'engager un neveu médiocre comme guitariste solo, alors que le second n'hésitera pas à nommer un parent incompétent dans son cabinet ? Cette divergence suggère que la nature de la "sanction", qu'elle soit esthétique, commerciale ou électorale détermine la qualité du recrutement des ressources humaines. Ici, la théorie de la "méritocratie" de Michael Young (1958) est mise à l'épreuve : en RDC, elle semble être une réalité opératoire dans la culture, mais une simple fiction rhétorique en politique. Toutefois, il convient de ne pas sombrer dans un misérabilisme monolithique : si le clientélisme est une tendance lourde, il existe des poches de résistance technocratique, notamment dans les institutions financières (Banque Centrale) ou certains cabinets spécialisés, où la crédibilité internationale impose une méritocratie de survie.

Pour guider cette réflexion, l'hypothèse de travail postule que la sanction immédiate et organique exercée par le public et le marché dans la musique et le sport impose une rationalité du talent. Comme l'indique la théorie de la "concurrence" adaptée à la sociologie des arts par Raymonde Moulin (1992), l'échec d'un recrutement inadéquat se traduit instantanément par un concert boudé ou une défaite sur le terrain, menaçant la survie économique et symbolique de l'organisation. A l'inverse, l'absence de redevabilité réelle et de mécanismes d'évaluation transparents dans la politique congolaise favorise le "clientélisme militant". La loyauté devient une valeur supérieure à l'expertise car, dans le système partisan actuel, l'incompétence d'un cadre n'entraîne pas systématiquement la disparition de son parti. La politique devient alors, selon les termes de Jean-François Bayart (1989), une stratégie de "capture de la rente" où le recrutement sert à consolider des bases affectives plutôt qu'à optimiser la gestion de la *res publica*.

Pour opérationnaliser cette analyse, l'étude s'assigne trois objectifs majeurs : identifier et comparer les critères de sélection propres à chaque secteur, analyser l'impact du mode de recrutement sur la performance, et proposer une modélisation réhabilitant la méritocratie.

Configurations théoriques

Pour rendre compte des divergences structurelles de sélection en RDC, le cadre d'analyse articule la théorie des champs de Pierre Bourdieu (1980a) aux modélisations néo-patrimoniales de l'Etat en Afrique (Bayart, 1989 ; Médard, 1991 ; Weber, 1921/1971). Dans les champs artistique et sportif, l'accumulation du capital culturel sous sa forme incorporée (virtuosité technique, maîtrise corporelle) constitue la condition d'entrée exclusive. Soumis à la contrainte d'une sanction esthétique ou athlétique immédiate du marché et de la rue, les décideurs y développent une rationalité d'efficacité où le talent est une ressource vitale non négociable. A l'inverse, au sein du champ politique, le capital social relationnel et l'allégeance partisane priment sur le capital institutionnalisé (diplômes). Le recrutement s'y opère selon une logique d'échange patrimonial où la fonction publique est distribuée comme une prébende en échange de la loyauté, transformant le recrutement en un investissement de sécurisation du pouvoir plutôt qu'en un vecteur de performance administrative.

L’analyse comparative des modes de recrutement en République Démocratique du Congo nécessite un socle théorique capable d'élucider les logiques divergentes entre la performance (sport/musique) et la cooptation (politique). Cette section définit les concepts clés et les cadres d'analyse qui structurent cette recherche.

La méritocratie du talent : Le recrutement par la compétence mesurable

La méritocratie, concept forgé par Michael Young (1958, p. 56), désigne « un modèle d'organisation sociale où le statut et l'accès aux responsabilités découlent exclusivement de la synergie entre l'intelligence et l'effort

individuel ». Dans l'écosystème des organisations sportives et musicales en République Démocratique du Congo, cette logique s'exprime sous une forme « brute », immédiate et rigoureusement quantifiable.

D'un point de vue socio-anthropologique, le recrutement au sein de ces arènes s'opère par la validation de ce que Pierre Bourdieu (1979) qualifie de « capital culturel incorporé ». Cela implique l'invisibilité du passe-droit, le corps comme support exclusif et la performance en acte.

- *L'invisibilité du passe-droit :* Dans un orchestre de rumba ou un club de football, la compétence est une donnée phénotypique, ancrée dans la corporéité, qui exclut toute possibilité de simulation ou de contrefaçon administrative.
- *Le corps comme support exclusif* : Le « test » sur le terrain ou l'audition musicale constitue un rite de passage technique immanent. Le corps de l'acteur y devient l'unique vecteur de sa légitimité socio-professionnelle.
- *Une performance en acte :* A l'inverse du diplôme académique, capital institutionnalisé exposé aux risques de falsification ou de complaisance, le talent musical ou athlétique congolais exige une démonstration phénoménologique *hic et nunc* (ici et maintenant).

En analysant l'anatomie des groupes de rumba, Manda Tchebwa (1996) décrit l'orchestre congolais comme une micro-société hyper-compétitive. Le droit d'entrée y est dicté par le « rendu » acoustique et la capacité d'intégration polyrythmique. Le recrutement répond à la théorie du capital humain de Gary Becker (1964). Le manager (coach sportif ou chef d'orchestre) agit en investisseur rationnel. Il sélectionne l'individu détenant les aptitudes spécifiques les plus optimales afin de garantir la productivité symbolique et économique du collectif. La compétence s'évalue sous le contrôle horizontal des pairs et la surveillance verticale des dirigeants. Cette transparence absolue sanctuarise le processus de sélection.

Sous le prisme criminologique, la méritocratie du talent au sein de l'art et du sport en RDC s'analyse comme un dispositif criminofuge naturel. Elle immunise ces structures contre les déviances népotiques et favoritisme prébendier qui gangrènent la fonction publique. Le favoritisme y constitue une décision managériale à haut risque criminel et économique. Intégrer un joueur médiocre au TP Mazembe ou un guitariste infirme dans un grand orchestre comme Jet 7 de Ferre Gola par simple affinité tribale ou familiale déclencherait une faillite immédiate de l'organisation. En outre, la menace d'une déchéance commerciale, d'une relégation sportive ou d'un lynchage réputationnel agit comme une peine dissuasive systémique. Elle contraint les décideurs à une rationalité pure, rendant l'abus de pouvoir techniquement et financièrement suicidaire.

Le clientélisme militant : Logiques de recommandation et de quota

A l'opposé de la rigueur objective du talent, le recrutement politique en République Démocratique du Congo s'inscrit dans ce que Jean-François Bayart (1989) désigne comme la **«** politique du ventre ». Dans cet espace, l'acte de recrutement s'écarte de toute rationalité d'efficacité technique pour devenir un instrument de consolidation d'un réseau d'allégeances. Le clientélisme, modélisé par Shmuel Eisenstadt et René Lemarchand (1981), se formalise comme une relation d'échange asymétrique et contractuelle entre un patron (le leader politique ou le chef de parti) et ses clients (les recrues). Le poste public n'est plus la consécration d'une compétence certifiée, mais une **«** prébende **»** octroyée en échange d'une inféodation militante. En RDC, cette dynamique se structure autour de deux vecteurs anthropologiques et criminogènes précis :

La recommandation (ou parrainage) : Le triomphe du capital social occulte

Ce mécanisme consacre la victoire systémique du capital social sur le capital culturel institutionnalisé (diplômes, expertises). Mark Granovetter (1973, p. 22), dans sa théorie sur la force des liens faibles, démontre que « l'accès aux opportunités dépend de l'insertion dans des réseaux d'influence ». Dans le champ politique congolais, on assiste à une inversion de ce paradigme : ce sont les liens forts (endogamie ethnique, parenté, fraternités mystico-religieuses ou partisanes) qui monopolisent les canaux d'accès aux responsabilités. Sous l'angle de la criminologie des organisations, cette forme de parrainage s'analyse comme un abus de confiance institutionnalisé. Elle s'apparente à du népotisme structurel. Ce procédé exclut arbitrairement les compétences légitimes au profit d'un réseau de complicité délinquante, indispensable pour garantir l'omerta autour de la gestion des deniers publics.

Le quota géopolitique

Le « quota géopolitique » est un concept profondément ancré dans l'habitus administratif congolais. S'il a historiquement été conçu pour maintenir un équilibre interethnique et préserver la cohésion nationale au lendemain des crises de légitimité, il a subi une dérive pathologique majeure. Ce système pervertit le recrutement en institutionnalisant des critères d'appartenance régionale là où l'expertise technique devrait être exclusive. On assiste à la manifestation pure du « néo-patrimonialisme » wébérien (Médard, 1982 ; Weber, 1921/1971). L'appareil d'Etat et ses postes de direction sont traités comme la propriété privée du parti au pouvoir ou de la faction hégémonique du moment.

L'habitus du « savoir-servir » et la criminalisation de la fonction publique

Dans cette configuration sociologique, le militantisme alimentaire et la servilité sont érigés en compétences professionnelles prioritaires. Le recrutement ne valide pas un savoir-faire, mais un **«** savoir-servir **»** (et un « savoir-se-taire »). D'un point de vue criminologique, ce mode de recrutement génère une victimisation systémique de la société congolaise. En plaçant l'incompétence loyale aux postes clés de l'administration, le clientélisme militant désorganise les services publics. Il crée un environnement criminogène favorable à la criminalité en col blanc (Sutherland, 1940). La capture des postes devient le préliminaire logistique indispensable à la capture de la rente publique. La fonction d'encadrement n'est plus un outil de production de l'intérêt général, mais une récompense politique à rentabiliser par la prédation financière.

Théorie du choix rationnel : L'impossibilité de « tricher » sur le talent

Pourquoi le chef d'orchestre congolais ou le président d'un club de football est-il structurellement plus « rationnel » qu'un ministre, qu'un mandataire public ou que le chef de l'Etat ? La réponse réside dans l'application contextualisée de la théorie du choix rationnel (Coleman, 1990). Chaque acteur opère une maximisation de son utilité sous des contraintes environnementales et institutionnelles spécifiques.

Le champ artistique et sportif : L'immédiateté de la sanction comme barrière anti-fraude

Dans l'art et le sport, la rationalité économique et symbolique est dictée par la contrainte de la sanction immédiate et organique du marché. Le décideur y est soumis à un contrôle social horizontal et vertical d'une violence extrême. Un leader culturel ou sportif qui choisirait de recruter par népotisme s'expose à un coût purement prohibitif :

- La faillite esthétique et le lynchage réputationnel : Dans la rumba, si un musicien est coopté par complaisance, l'orchestre perd sa signature acoustique. La sanction est immédiate : la « rue » rejette l'œuvre, le public boycotte les concerts et siffle la performance sur scène.
- La défaite technique et la relégation économique : Dans le football, la tricherie sur le talent se traduit par des défaites en cascade, la relégation du club et la destruction de sa valeur marchande.

Selon la théorie de la rationalité limitée (Simon, 1947), le décideur adapte ses choix à la survie de son organisation. Pour le manager sportif ou musical, tricher sur le talent s'avère irrationnel : cela détruit instantanément l'outil de production.

Le champ politique : La rationalité de la déviance et les structures d'impunité

Dans l'arène politique congolaise, la structure de la contrainte est inversée. L'absence de mécanismes d'évaluation transparents et de redevabilité à court terme redéfinit les contours de la rationalité du décideur. L'incompétence d'un ministre ou d'un Directeur Général n'entraîne pas la faillite immédiate ou la dissolution du parti au pouvoir. La sanction est diluée dans le temps (échéances électorales lointaines ou contrôlées) et dans l'espace. Pour le leader politique, un collaborateur hautement compétent représente un risque systémique de contestation de son autorité ou de dissidence. A l'inverse, le recrutement d'un profil médiocre mais loyal consolide sa sécurité interne.

L'analyse criminologique : Le paradoxe de l'agence et l'opportunisme prébendier

Sous le prisme criminologique, cette asymétrie de rationalité s'éclaire par la théorie de l'agence (Jensen & Meckling, 1976) combinée à l'analyse de la criminalité en col blanc. Le mandataire public (l'acteur politique)

détourne son mandat pour maximiser ses intérêts propres (conservation du pouvoir, accumulation de richesses) au détriment de l'intérêt général (le mandant). Le recrutement clientéliste devient un choix parfaitement rationnel et opportuniste. Il sert à bâtir un bouclier de complicité. En plaçant des obligés incompétents aux postes clés, le décideur politique s'assure de leur dépendance absolue et neutralise les mécanismes de contrôle internes de l'Etat. La corruption administrative est ainsi rationalisée comme le prix nécessaire à la survie politique, là où elle équivaudrait à une mise à mort dans le sport ou l'art.

La double contrainte : expertise vs sécurité politique

Le décideur politique congolais n'évolue pas dans un espace de pur arbitraire népotique ; il opère sous une tension structurelle permanente. Le témoignage d'un expert en macroéconomie au sein d'un cabinet ministériel à Kinshasa met en lumière cette dualité :

> *« Il ne faut pas croire que tout le monde au cabinet est là par parenté. Le ministre a son premier cercle de fidèles pour la sécurité politique, mais il a aussi ses « technos » pour les dossiers FMI ou Banque Mondiale. S'il n'a que des cousins, il ne tient pas deux mois face aux bailleurs de fonds ».*

D'un point de vue socio-anthropologique, ce témoignage révèle une cohabitation fonctionnelle de deux habitus contraires au sein des institutions étatiques. Le cabinet ministériel se segmente en deux strates étanches :

- Le cercle de la sécurité politique : Ce premier rideau est composé de parents, d'obligés ou de militants de la première heure. Sa fonction est anthropologique : assurer la protection affective, mystique et politique du décideur contre les trahisons, tout en garantissant le secret des transactions informelles.
- Le cercle de l'expertise technocratique : Ce second rideau intègre des compétences pures, souvent formées à l'étranger. Leur rôle est instrumental : traduire les exigences des partenaires techniques et financiers (PTF) et produire la scientificité nécessaire à la survie financière de l'institution.

Cette « double contrainte » oblige à nuancer le cadre conceptuel classique de Gary Becker (1964) : le rendement de l'allégeance assure la stabilité interne, tandis que le rendement de l'expertise assure la survie institutionnelle externe. Sous l'angle criminologique, le recrutement des technocrates par les élites prédatrices s'analyse comme une stratégie de blanchiment institutionnel ou de « vitrine de respectabilité » (*façade legitimacy*). L'expert devient un bouclier technique. Sa présence permet au réseau politique de capter l'aide internationale et les financements extérieurs. Sans cette caution technique, la structure s'effondrerait sous le poids de son incompétence, coupant la source même de la rente publique. La compétence n'est donc pas recherchée pour le bien commun, mais comme un instrument de légitimation face à la contrainte extérieure.

Démarche méthodologique

La présente recherche repose sur un dispositif méthodologique qualitatif empiriquement ancré (Glaser & Strauss, 1967), articulant trois modes de recueil de données au sein de la ville-province de Kinshasa entre Mai 2024 et Juillet 2026. En premier lieu, une ethnographie de terrain a été menée dans les lieux de répétition musicale (communes de Bandalungwa et Matonge) ainsi que sur les terrains d'entraînement de football (commune de Kalamu et de Lemba). Ce travail d'observation directe (N = 45 heures) s'est focalisé sur les rituels d'évaluation et de sélection des candidats (« essais » musicaux et tests physiques). En second lieu, une série d'entretiens semi-directifs approfondis (N = 39) a été réalisée auprès d'un échantillon raisonné composé de dirigeants de clubs de la Linafoot (n = 8), de chefs d'orchestre (n = 7), de cadres de cabinets ministériels (n = 9) et de militants de partis politiques (n = 15). Les verbatims ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique centrée sur les représentations du mérite et les critères de choix des collaborateurs. Enfin, pour saisir le contrôle social informel exercé par le public, une démarche netnographique (Kozinets, 2002) a été appliquée à un corpus d'interactions numériques (N = 350 commentaires) issues de groupes Facebook spécialisés (ex. RD Congo Actu Foot) et de chaînes YouTube culturelles kinoises. Cette triangulation méthodologique garantit la saturation des données et la validité interne du modèle comparatif proposé.

Résultats de l'étude

Cette section explore la manière dont les champs artistique (particulièrement la rumba) et sportif (le football) en République Démocratique du Congo s'érigent en bastions de méritocratie radicale et en mécanismes

régulateurs dits « criminofuges » c'est-à-dire qui font barrage au népotisme, au favoritisme et à la déviance managériale. Contrairement à l'appareil d'Etat et au champ politique, dominés par la cooptation et la loyauté prébendière, la musique et le sport kinois imposent une rationalité instrumentale impitoyable où le recrutement repose sur le talent brut incorporé, la valeur marchande du corps et la performance immédiate. A travers le filtre systématique de l'« essai » musical ou du « test » sur le terrain sablonneux, cette section démontre que la pression de la « rue », la vigilance des passionnés et la menace directe de sanction économique ou réputationnelle contraignent les leaders d'orchestre et les dirigeants de clubs à l'impartialité, faisant du verdict populaire un impératif de survie financière et symbolique.

Socio-anthropologie de la performance corporelle et logiques criminofuges du champ artistique et sportif

L'analyse empirique des structures artistiques et sportives en République Démocratique du Congo révèle un écosystème où la rationalité instrumentale prime sur l'affectivité. Cette section démontre que dans ces secteurs, le recrutement n'est pas un acte de générosité sociale ou de solidarité communautaire, mais une stratégie de survie vitale.

Le recrutement dans la musique : L'impitoyable « essai »

Dans l'industrie musicale kinoise, le processus de sélection contourne les circuits formels du capital culturel institutionnalisé (diplômes de l'Institut National des Arts ou des conservatoires). Le recrutement repose exclusivement sur l'audition, localement qualifiée d'**«** essai **»** ou de **«** test **»**.

Le rituel de l'« essai »

Manda Tchebwa (1996) souligne que la musique en RDC s'apparente à une « arène de gladiateurs » où la légitimité s'acquiert par la virtuosité technique. D'un point de vue socio-anthropologique, l'« essai » fonctionne comme un rituel d'initiation et de profanation des compétences. Le candidat est jeté au milieu des musiciens titulaires de l'orchestre (Wenge Musica maison mère, Quartier Latin, Jet 7, etc.) en pleine séance de répétition, souvent dans l'espace public ou semi-public de la commune (Kalamu, Bandalungwa, etc.). Le chef d'orchestre impose une rupture de tempo instantanée. L'aspirant doit immédiatement caler sa rythmique ou sa voix sur le collectif. Aucune rationalisation discursive ne peut sauver un candidat qui échoue. Le verdict est corporel, sonore et immédiat : si le guitariste fait une fausse note, la cacophonie est instantanément audible par l'ensemble du groupe et des spectateurs.

La dynamique criminofuge de la scène

Sous l'angle de la criminologie des organisations, l'« essai » constitue une barrière de protection naturelle contre les déviances prébendieres des leaders ou des mécènes. Même si le candidat est le fils ou le protégé du producteur financier (le « donateur » de la diaspora ou le sponsor politique), le chef d'orchestre possède un pouvoir d'exclusion technique absolu. Intégrer un élément médiocre par complaisance détruirait l'harmonie acoustique globale de l'œuvre collective. Cela déprécierait immédiatement la valeur marchande du groupe sur le marché hyper-concurrentiel du disque et de la scène. La rationalité criminofuge des musiciens titulaires fait barrage au népotisme : ces derniers refusent de partager la scène (et les futures redevances des concerts) avec un individu incapable de générer une plus-value artistique.

Le contrôle social de la « rue » comme instance de validation et de régulation criminofuge

L'« essai » musical ou le test sur le terrain ne s'opèrent jamais à huis clos ; ils s'inscrivent au cœur de l'espace public urbain kinois. Le processus d'évaluation s'expose ainsi de manière brute au regard acéré de la **«** rue kinoise **»**, une configuration sociologique fluide composée de mélomanes passionnés, de chroniqueurs culturels de proximité et de fanatiques de répétitions.

D'un point de vue socio-anthropologique, la rue kinoise n'est pas un simple décor passif ; elle s'érige en une véritable institution de régulation informelle. En s'appropriant les parcelles et les espaces ouverts des communes (Bandalungwa, Kalamu, etc.) pour les répétitions, les orchestres se soumettent volontairement à un audit populaire permanent. Ce public informel exerce un contrôle social horizontal d'une efficacité radicale. La clameur collective ou, à l'inverse, les murmures acérés de désapprobation valident ou rejettent l'aspirant avant même que le leadership de l'orchestre ne formalise une décision contractuelle. Le talent incorporé est ainsi

certifié par un plébiscite immanent. Ce mécanisme ôte aux dirigeants de l'orchestre le monopole de la consécration artistique.

Sous le prisme criminologique, la visibilité publique de l'« essai » neutralise les opportunités d'arrangements occultes et de népotisme. Elle s'inscrit dans la théorie du contrôle social de Travis Hirschi (1969) via le concept d'attachement et de croyance, où la pression de la communauté environnante dicte la conformité à la norme de performance. Contrairement à la délinquance en col blanc qui prospère dans les coulisses du pouvoir (espaces fermés et opaques), le marché de la rumba impose une structure de contrôle réticulaire. Le leader ne peut y dissimuler la médiocrité d'un protégé sous un jargon bureaucratique, car l'espace de répétition et la scène fonctionnent comme un « panoptique inversé », exposé en permanence au regard inquisiteur des pairs et des mélomanes. La désapprobation populaire agit comme une peine réputationnelle instantanée et destructrice. Dans une économie culturelle et symbolique régie par le capital de notoriété, la bronca de la rue (huées, boycott, désertion) se substitue à la justice formelle. Elle inflige une perte sèche de légitimité que la sociologue de la déviance définirait comme une forme d'ostracisme moderne. Ce mécanisme illustre l'effectivité du contrôle social informel où la honte publique et la pression du groupe interdisent toute altération opportuniste du protocole. Le manager est alors contraint au respect de la méritocratie sous peine d'exclusion pure et simple du marché.

La théorie des activités routinières de Cohen et Felson (1979) montre que le succès de la lutte contre le népotisme repose sur l'absence de l'un des piliers du crime, à savoir l'absence de gardien. La communauté et les mélomanes agissent comme des « gardiens compétents » qui augmentent le risque de détection du délit managérial. Aussi, le contrôle social latéral, contrairement au contrôle institutionnel (police, tribunaux), le contrôle exercé par la rue est horizontal. Dans certaines traditions socio-culturelles (et particulièrement dans l'espace kinois), l'espace public est un lieu de régulation permanente de la vie communautaire où l'opinion de la communauté a force de loi. Il apparaît, dans ce contexte, la notion de « réprobation diffuse » qui montre le fait que la rue « hue » ou déserte transforme l'action déviante (le népotisme du manager) en une profanation d'une valeur sacrée (l'excellence et l'authenticité de l'art).

L'audition comme rite de passage sans complaisance

L'observation directe d'une séance de répétition au sein d'un grand orchestre dans la commune de Bandalungwa révèle la rigueur microsociologique de ce processus de sélection. Le postulant y est soumis à une pression acoustique et psychologique totale :

> *« L'espace de répétition est exigu, saturé par la chaleur et l'odeur de cigarette. Un jeune guitariste, venu de N'djili, se tient debout au centre. Le chef d'orchestre, sans un mot d'accueil, lui impose un métronome rapide. On lui demande d'exécuter une partie dansante spécifique. Au bout de trente secondes, le candidat rate une transition. Le silence qui suit est plus violent qu'une insulte. Le chef d'orchestre retire ses lunettes et murmure : Tu t'embrouilles, mon frère. Tu es encore un enfant. Repars attendre ».*

D'un point de vue socio-anthropologique, l'audition s'analyse comme un **«** rite de passage **»** (Turner, 1969 ; Van Gennep, 1909) dépouillé de toute charge affective. Le candidat issu des communes périphériques (N'djili) bascule dans un espace-temps où ses attributs sociaux antérieurs (statut familial, recommandations informelles) sont instantanément annulés. La rupture du rythme lors de cette partie dansante matérialise une défaillance technique incontestable. Le silence violent qui s'ensuit marque la fin de la performance et fait office de sentence socioprofessionnelle. Ce protocole valide le « génie créateur » théorisé par Manda Tchebwa (1996). Cette aptitude esthétique et technique ne souffre d'aucune simulation administrative ou tricherie rhétorique.

Un entretien en ligne mené avec un ancien *Chef d'Atalaku* (animateur vedette) d'un grand orchestre kinois confirme cette posture d'impartialité contrainte :

> *« Ecoutez, le public kinois est le plus difficile au monde. Si j'engage mon petit frère ou le fils de mon oncle simplement parce que nous partageons le même sang, mais qu'il chante comme une casserole, c'est moi que le public va lapider au terrain de l'YMCA. On cherche ce qu'on appelle 'l'atout', le musicien qui apporte une couleur que les autres n'ont pas. Si tu as le talent, même si je ne t'aime pas personnellement, même si nous avons eu des problèmes, je te prends dans l'orchestre parce que mon succès dépend de tes doigts ou de ta gorge. En musique, on ne recrute pas un frère, on recrute un soldat de la performance ».*

L'exégèse de ce témoignage met en évidence une rupture radicale avec les solidarités primordiales (famille, clan, ethnie). Elle consacre le **«** paradoxe du népotisme impossible **»** au sein des industries culturelles kinoises. Dans un champ régi par l'immédiateté du verdict populaire, le dirigeant subit une contrainte d'impartialité structurelle. L'efficacité technique du « soldat de la performance » y surpasse systématiquement l'affection personnelle ou l'obligation coutumière.

Sous le prisme criminologique, la peur d'être « lapidé au terrain de l'YMCA » (scène mythique des productions musicales kinoises) illustre l'efficacité du contrôle social informel et de la justice populaire symbolique. Le risque de perdre son statut social, sa crédibilité commerciale et son capital symbolique face à un public kinois hyper-exigeant agit comme une peine dissuasive infaillible. Ce coût réputationnel exorbitant neutralise l'opportunisme managérial. Il interdit au leader de transformer l'orchestre en une structure d'entraide familiale ou en une prébende privée. Le postulant n'est pas appréhendé comme un sujet social, mais comme un « actif de rendement » corporel (ses doigts, sa gorge). Sa valeur esthétique brute détermine directement la viabilité financière de l'entreprise-orchestre.

Pour éviter un « suicide financier », le leader est contraint d'institutionnaliser la compétence pure comme l'unique barrière à l'entrée. La scène de la rumba s'érige ainsi en un espace de méritocratie darwinienne radicale. Le talent incorporé y constitue la seule monnaie d'échange légitime, à l'opposé exact de l'opacité protectrice et criminogène des cabinets politiques.

Le rôle du leader comme manager pragmatique et la neutralisation de l'opportunisme prébendier

Dans l'économie informelle et hyper-concurrentielle de la rumba congolaise, le leader d'un orchestre d'élite (à l'instar de figures historiques ou contemporaines de la scène de Kinshasa) se dépouille de son statut de simple artiste pour endosser celui d'entrepreneur schumpetérien.

Sous l'angle de la criminologie des organisations, le pragmatisme du leader d'orchestre agit comme une structure de dissuasion interne contre l'abus de pouvoir économique et la déviance managériale. Contrairement au ministre ou au mandataire public, qui peut privatiser les ressources de l'Etat sans en subir personnellement la faillite financière, le leader d'orchestre est le propriétaire direct de son capital économique et réputationnel. Il subit de plein fouet tout comportement opportuniste. Le leader exclut radicalement le phénomène du « passager clandestin ». Il s'agit de l'individu qui capterait une part des redevances et de la visibilité médiatique sans fournir l'effort de production correspondant. En instaurant une discipline de fer lors des séances de répétition, le leader protège son entreprise contre le pillage de ses ressources financières par des proches ou des obligés. Cette rationalité managériale impose une gouvernance purement technocratique et artistique. Le leader est contraint à l'impartialité économique : le talent y est traité comme un actif vital à maximiser, tandis que le népotisme est criminalisé par la logique même du profit symbolique et financier.

Le recrutement dans le football : Du terrain de quartier à l'Europe

Le football congolais fonctionne selon une logique de détection permanente et standardisée. Dans ce champ, la condition physique optimale, la motricité fine et l'intelligence tactique constituent les seules devises acceptées. Nous observons l'application radicale de la théorie du capital humain de Gary Becker (1964). Le joueur y est appréhendé comme un actif corporel et économique dont la valeur dépend exclusivement de ses capacités intrinsèques et de son potentiel de plus-value sur le marché international des transferts.

Le « test » et la détection

L'observation directe des centres de formation informels sur les terrains sablonneux de la périphérie de Kinshasa met en lumière un filtrage naturel et impitoyable. Les espaces numériques prolongent ce contrôle social. L'analyse netnographique d'une publication sur le réseau social Facebook (Groupe *« RD Congo Actu Foot »*, 430 000 abonnés) documente cette exigence. Suite à la diffusion d'une vidéo locale montrant un milieu de terrain de 17 ans, les interactions des utilisateurs révèlent la rigueur de l'évaluation populaire :

- Commentaire 1 (45 likes) : *« Il a la vista et une bonne protection de balle. Mais regardez sa relance à la 2ème minute, c'est trop lent pour la Linafoot ».*
- Commentaire 2 : *« On ne recrute pas sur une vidéo de 3 minutes. Il faut qu'il vienne au test de V.Club lundi. S'il tient physiquement face aux pros, là on parlera. Pas de place pour les cousins des dirigeants ici ! ».*

- Commentaire 3 : *« Le foot, c'est pas le bureau du ministère. Ici, si tu n'as pas de jambes, tu restes sur le banc, même si ton père est général ».*

Cette surveillance numérique s'accorde avec le témoignage d'un recruteur professionnel opérant pour un club d'élite de la Division 1 (Linafoot) :

> *« En politique, on peut tricher avec un faux diplôme ou un nom de famille connu. On peut s'asseoir dans un bureau climatisé et ne rien faire pendant cinq ans. Au foot, c'est impossible. A la 60ème minute, sous un soleil de 35 degrés au stade des Martyrs, si tu n'as pas de souffle, si tu n'as pas l'intelligence du placement, tout le stade voit que tu es nul. Le président du club peut être mon ami d'enfance, il ne peut pas m'imposer son cousin s'il ne sait pas cadrer un ballon. Pourquoi ? Parce que si l'équipe perd, c'est l'argent du président qui part en fumée et c'est ma tête que les supporters vont demander. Le terrain est le juge le plus honnête de la RDC ».*

D'un point de vue socio-anthropologique, ces données révèlent une opposition conceptuelle majeure entre le « bureau du ministère » et le « terrain de football ». Le ministère est perçu collectivement comme un espace d'opacité, propice à la simulation administrative et à l'accumulation de rentes passives. Le terrain par contre s'impose comme un espace de vérité biologique. A la 60ème minute sous une chaleur extrême, le corps ne peut pas falsifier sa résistance. Le capital corporel n'est ni transférable, ni délégable à un tiers.

Sous le prisme criminologique, cet écosystème déploie un dispositif criminofuge naturel activé par deux forces complémentaires. Le supporter et l'internaute agissent comme des auditeurs techniques informels. Leur exigence (vitesse de relance, impact athlétique) élimine toute possibilité de népotisme. La menace immédiate de destitution du recruteur par la foule en cas de défaite neutralise les velléités de favoritisme. Contrairement à l'acteur politique qui gère des deniers publics dépersonnalisés, le président de club (souvent un investisseur privé ou un mécène) injecte ses propres fonds. L'introduction d'un « passager clandestin » (un cousin incompétent) détruit la valeur de son investissement économique. Le Stade des Martyrs se structure ainsi comme un tribunal de la compétence. Le capital social (le nom, le lignage, les alliances politiques) s'y efface devant le mérite brut. Cette redevabilité organique immédiate protège le football du clientélisme militant qui gangrène l'appareil d'Etat.

La pression des transferts

Dans l'économie mondialisée du football, la valeur marchande d'un joueur congolais s'articule autour des mécanismes formalisés par la théorie des enchères (Milgrom, 2004). Cette valeur dépend d'indicateurs de performance purement objectivables, standardisés à l'échelle internationale (statistiques de passes réussies, duels gagnés, data d'accélération).

Dans cette configuration, l'introduction du clientélisme ou du favoritisme tribal au sein du club ne s'analyse plus seulement comme un dysfonctionnement éthique, mais comme un coût d'opportunité économiquement insupportable pour l'organisation sportive.

Sous l'angle criminologique, l'insertion des clubs congolais (tels que le TP Mazembe) dans les réseaux de transferts internationaux (vers l'Europe, le Maghreb ou les pays du Golfe) agit comme un puissant mécanisme de régulation anti-corruption. Coopter un joueur médiocre par complaisance népotique revient à bloquer l'accès à un talent brut susceptible de générer des plus-values lors d'une transaction internationale. La perspective de capter des millions de dollars via les mécanismes d'indemnités de transfert neutralise les logiques de solidarité clanique.

La rationalité capitaliste du marché des transferts immunise le sport d'élite contre la criminalité en col blanc : le dirigeant sportif, par pur intérêt financier personnel, est contraint d'adopter un comportement méritocratique, là où le décideur politique qui manipule l'argent public sans risque de faillite personnelle peut rationaliser l'incompétence de ses proches.

La sanction du public

Le public congolais joue un rôle de régulateur externe total au sein des industries culturelles et sportives. Cette dynamique formalise une **«** redevabilité organique **»** et immanente dont le champ politique est structurellement dépourvu.

Le « fanatique » congolais (supporter de football ou mélomane de rumba) dépouille son habitus de toute solidarité primaire ou ethnique lorsqu'il évalue la performance. Dans l'arène du stade ou de la salle de concert,

le recrutement est validé ou rejeté par la clameur populaire. L'analyse netnographique d'un commentaire publié sous une vidéo YouTube illustrant la répétition d'un grand orchestre de rumba explicite cette exigence :

> *« Ce nouveau chanteur recruté la semaine passée n'a pas le timbre de voix nécessaire. Si le vieux ne le renvoie pas avant le concert du mois prochain, on va boycotter. On ne paye pas 20 dollars pour entendre quelqu'un qui cherche encore sa voix. Qu'il aille chanter à la chorale du quartier, ici c'est le niveau pro ! ».*

D'un point de vue socio-anthropologique, ce discours numérique démontre que le fanatique s'affranchit des logiques d'allégeance aveugle pour se muer en auditeur intransigeant. L'injonction faite au leader (« si le vieux ne le renvoie pas... ») prouve que le pouvoir du patron d'orchestre est conditionné par la satisfaction esthétique de la base. Le renvoi vers l'espace amateur (« la chorale du quartier ») trace une frontière hermétique entre l'espace de la solidarité affective (le quartier, la famille) et l'espace de l'accumulation du capital professionnel (la scène pro). Comme le formule Raymonde Moulin (1992, p. 56) dans ses travaux sur la sociologie de l'art, « le succès est une construction sociale où la compétence technique est la condition *sine qua non* de la reconnaissance symbolique et de la viabilité marchande ».

Sous le prisme criminologique, la menace de boycott (« on va boycotter ») s'analyse comme un mécanisme de justice distributive informelle et de régulation du marché. Le public utilise le levier économique (le prix du billet, fixé à 20 dollars) pour punir toute tentative de déviance népotique de la part du management. Cette pression constante interdit aux dirigeants de privatiser l'orchestre ou le club au profit de logiques familiales. Le fanatisme, loin d'être un aveuglement irrationnel, devient ici l'instance de contrôle la plus rigoureuse de la société civile, forçant les recruteurs à l'honnêteté sous peine de banqueroute immédiate.

Cette rigueur du contrôle social informel exercée par le « fanatique » artistique et sportif met en exergue, par un effet de contraste saisissant, la pathologie du champ politique congolais. Alors que le mélomane refuse de financer la médiocrité d'un chanteur au nom du sang ou de la tribu, le citoyen se retrouve captif d'un système politique où l'opacité des bureaux climatisés et la manipulation des structures de l'Etat neutralisent la sanction populaire. Le point suivant dissèque les mécanismes par lesquels le champ politique congolais s'est immunisé contre ce tribunal de la performance pour imposer, à l'inverse, une dictature de la loyauté et une culture de la prébende criminogène.

Le sifflet vs le bulletin de vote

L'analyse comparative des dispositifs de régulation en République Démocratique du Congo met en exergue une asymétrie radicale entre l'immédiateté viscérale de la sanction artistique ou sportive et la temporalité diffuse de la sanction politique. Cette divergence engendre deux cultures de la redevabilité diamétralement opposées. Le témoignage d'un sociologue du sport à Kinshasa thématise ce clivage comportemental :

> *« C'est fascinant de voir que le Congolais moyen est mille fois plus exigeant avec le latéral gauche de son équipe de foot qu'avec le ministre de l'énergie. Pourquoi ? Parce que le football ou la musique touchent à son identité profonde et à sa fierté immédiate. S'il n'y a pas de résultat, il demande la démission immédiate du coach dans la rue. En politique, la sanction est différée par des cycles électoraux de cinq ans, souvent manipulés par la politique du ventre. Dans le sport, on ne mange pas la défaite, on la vomit. C'est cette intolérance à l'échec qui protège le sport du clientélisme ».*

L'exigence du citoyen face aux acteurs culturels et sportifs relève d'un investissement identitaire hautement affectif. La défaite sur le terrain ou la cacophonie sur scène provoquent une blessure narcissique immédiate chez le fanatique. L'échec est vécu comme une profanation de la patrie ou de la commune. Les managers et les athlètes évoluent sous la menace permanente de l'humiliation publique (huées au stade, lynchage sur les réseaux sociaux). Cette peur de la déchéance sociale agit comme un dispositif criminofuge naturel. Elle contraint les décideurs à exclure le parasitisme familial pour sanctuariser la performance de l'équipe ou de l'orchestre.

A l'inverse, le champ politique congolais neutralise cette intolérance à l'échec par des mécanismes d'anesthésie temporelle et clientéliste. Le bulletin de vote n'intervient que tous les cinq ans. Cette distance chronologique dilue la mémoire des fautes de gestion et brise le lien de cause à effet entre l'incompétence d'un dirigeant et la souffrance quotidienne de la population. Les échéances électorales sont largement colonisées par les logiques de « la politique du ventre » (Bayart, 1989). Le vote cesse d'être un instrument d'évaluation technocratique

pour devenir un marché de dupes. Le bulletin s'y échange contre des biens de subsistance immédiate (pagne, sel, argent), validant l'impunité des réseaux néo-patrimoniaux.

En somme, le recrutement dans l'art et le sport en RDC constitue un bastion de méritocratie radicale. Les impératifs de survie économique, la visibilité internationale et la sanction impitoyable du public interdisent structurellement l'amateurisme. Dans ces secteurs, le talent n'est pas une option éthique, mais une ressource stratégique obligatoire et rationnelle.

Le point suivant constitue le pivot critique de cette étude. Il analyse comment, contrairement aux univers de la performance, le champ politique congolais s'est structuré autour de logiques exclusives de préservation du pouvoir où la fidélité occulte l'expertise. En s'appuyant sur des entretiens avec des cadres de partis et des observations directes de la vie militante, la section suivante explore les mécanismes de la **«** cooptation de survie **»**.

La logique de cooptation dans les partis politiques

Si le sport et la musique sont rigoureusement régis par une « dictature du talent », l'arène politique congolaise subit la domination d'une **«** dictature de la loyauté **»**. Cette section analyse les ressorts sociologiques et criminogènes d'un système de recrutement inversé. Dans cet espace, l'expertise technique et l'indépendance d'esprit sont structurellement traitées comme des menaces directes contre l'autorité charismatique du leader de la faction.

D'un point de vue socio-anthropologique, l'accès au statut social dans les partis politiques s'organise autour d'une déconnexion radicale de l'effort d'apprentissage. Dans le champ musical ou athlétique, l'accumulation du capital incorporé exige une temporalité longue et incompressible (parfois plus de dix ans de pratique quotidienne pour maîtriser la guitare solo ou le placement tactique). La structure partisane annule cette exigence de temps long. Elle offre un raccourci social immédiat. L'activisme de rue, la capacité de mobilisation des masses et le déploiement de la violence verbale ou physique lors des meetings se substituent à l'apprentissage technique. Le capital social et relationnel absorbe et efface le capital culturel institutionnalisé.

Le militantisme comme critère premier :

Dans les partis politiques en République Démocratique du Congo, le protocole d'intégration contourne tout dispositif d'évaluation objective des compétences. La sélection ne s'ouvre pas sur une audition technique, mais s'enracine dans une démonstration ostentatoire d'allégeance personnelle.

Le fétichisme du « savoir-servir » face à l'expertise brute

Dans cette configuration, la valeur suprême recherchée par les recruteurs politiques est le **«** savoir-servir **»** (et son corollaire direct, le « savoir-se-taire »). L'évaluation de l'agent ne porte pas sur ses capacités de planification macroéconomique ou d'ingénierie publique. Elle se concentre sur sa docilité, sa fidélité psychologique envers le chef de parti et son obéissance aveugle aux mots d'ordre de la hiérarchie. Ce phénomène illustre l'expression contemporaine du **«** patrimonialisme **»** wébérien (Médard, 1982 ; Weber, 1921/1971). L'appareil du parti, puis par extension l'appareil d'Etat, perd sa vocation légale-rationnelle de service public pour se muer en une structure privée de distribution de faveurs. Les postes administratifs, les portefeuilles ministériels et les directions des entreprises publiques y sont octroyés comme des récompenses personnelles destinées à nourrir les réseaux de clientèle.

Le recrutement partisan comme amorce de la prédation financière

Sous l'angle criminologique, l'élévation du « militantisme de choc » au rang de critère exclusif de sélection s'analyse comme la signature d'une déviance institutionnalisée. Le leader politique évite d'intégrer des experts rigoureux pour ne pas s'exposer à une contestation légale ou éthique de ses décisions en interne. En nommant un militant dénué de légitimité technique propre, le décideur politique s'assure d'une complicité absolue. Le recruté sait que son maintien dans le « bureau climatisé » dépend uniquement du bon vouloir de son parrain. Il devient l'exécuteur docile des stratégies de capture de la rente publique (détournements, corruption financière), transformant la fonction de parti en une logistique délinquante en col blanc (Sutherland, 1940).

La loyauté au-dessus de l'expertise

L'observation microsociologique directe des réunions des « ligues des jeunes » au sein des sièges des partis politiques à Kinshasa (notamment le long du Boulevard Triomphal ou à Limete) montre que l'ascension interne dépend exclusivement de la capacité à mobiliser l'espace public urbain et à sanctuariser la figure du « Leader charismatique ». Cette dynamique s'opère bien souvent au mépris de la rationalité discursive ou factuelle. Le plaidoyer d'un cadre d'un parti de la coalition au pouvoir explicite cette rationalité de survie :

> *« Ecoutez, le diplôme c'est bien, on en a tous. Mais on ne gagne pas des élections avec des technocrates qui restent dans leurs bureaux à faire des Powerpoints. Pour être nommé à un poste de responsabilité dans le parti ou au cabinet, il faut avoir "mouillé le maillot". Le leader a besoin de gens qui ne le trahiront pas au premier vent de crise. Un expert qui vient avec ses théories mais qui n'a aucune base militante, c'est un danger ; il peut partir ailleurs dès qu'on lui propose mieux. Ici, on recrute d'abord le fidèle, celui qui a crié sous le soleil, qui a affronté la police. Ensuite, on voit si on peut le former pour le bureau. La loyauté, c'est la seule compétence qui ne se discute pas. C'est l'assurance-vie du chef».*

L'expression indigène **«** mouiller le maillot **»** subit une perversion sémantique radicale par rapport à son ancrage d'origine dans le football. Dans le sport, mouiller le maillot valide une ascèse, une rationalité de l'effort physique et une discipline tactique mesurable visant l'efficacité collective. En politique, cette expression est détournée pour désigner le sacrifice corporel inféodé (crier sous le soleil, subir la répression policière, déployer la violence militante de rue). Le corps n'est plus l'outil d'une performance athlétique objective, mais le support d'une soumission spectaculaire au profit exclusif du parrain. L'expert y est redouté pour sa volatilité opportuniste. Le savoir technique est perçu comme un facteur de déloyauté potentielle, tandis que la médiocrité militante est valorisée pour sa sédentarité et sa dépendance.

Sous le prisme de la criminologie des organisations, l'affirmation selon laquelle la loyauté est « l'assurance-vie du chef » lève le voile sur la dimension de la délinquance en col blanc institutionnalisée. Le recrutement du fidèle incompétent, suivi d'une hypothétique « formation pour le bureau », vise à s'assurer que les futurs gestionnaires des finances publiques n'actionneront aucun mécanisme de contrôle légal ou comptable. La loyauté inconditionnelle sert de bouclier contre le risque de dénonciation judiciaire ou d'enquête anti-corruption. Le militant promu s'inscrit dans un pacte d'omerta : sa survie sociale dépendant du chef, sa fidélité garantit la sécurité pénale du réseau prébendier.

Cette rationalité partisane s'oppose de manière frontale à la théorie wébérienne de la bureaucratie rationnelle-légale (Weber, 1921/1971), où le recrutement repose sur le concours public anonyme, la neutralité politique et la qualification certifiée.

En politique congolaise, le « militantisme de terrain » est érigé en substitut direct du mérite académique et moral. Ce glissement valide la thèse de Patrick Chabal et Jean-Pascal Daloz (1999) sur **«** l'instrumentalisation du désordre **»** en Afrique. Le chaos organisationnel et l'affaiblissement des institutions administratives ne sont pas des échecs subis ; ils sont activement entretenus par les élites. Ce désordre profite directement aux acteurs qui savent naviguer par fidélité opportuniste plutôt que par rigueur technocratique, condamnant l'Etat à une pathologie criminelle de la fonction publique.

Le poids du népotisme et de l'appartenance

Le recrutement politique en République Démocratique du Congo est profondément marqué par les logiques de **«** capture de la rente publique **»**. Dans cette arène, l'ascension sociale s'extrait de toute trajectoire individuelle de mérite pour se muer en une dynamique collective de prédation. Le poste public devient la propriété temporaire d'un clan qui s'organise pour en maximiser l'exploitation financière.

La filiation biologique et politique

On observe au sommet de l'Etat une reproduction des élites basée sur le patronyme, le lignage politique ou l'appartenance régionale. Le recrutement fonctionne par un mécanisme de **«** cooptation fermée **»**. Le témoignage d'un ancien conseiller ministériel à Kinshasa lève le voile sur les ressorts profonds de cet habitus :

> *« Pourquoi croyez-vous que les cabinets sont remplis de neveux, de cousins ou de gens du village ? Ce n'est pas seulement parce qu'on veut les aider financièrement, même si l'aspect "solidarité africaine" joue. C'est surtout une question de sécurité politique absolue. Dans notre système, l'information est une arme. Si je prends un expert*

> *brillant mais étranger à mon clan, il n'a aucun frein moral à vendre mes dossiers à mes adversaires ou à me faire chanter. Mon cousin, lui, partage mon destin. S'il échoue, je tombe, et s'il me trahit, il est banni de la famille, il perd tout. Le sang est le seul contrat de confiance qui tienne encore quand le système institutionnel est fragile. C'est une gestion tribale de l'État, oui, mais c'est la seule qui rassure les décideurs ».*

D'un point de vue socio-anthropologique, cette configuration valide la théorie du capital social de Pierre Bourdieu (1980b). Dans le champ politique congolais, le volume de capital social relationnel l'emporte de manière hégémonique sur le capital culturel institutionnalisé (le savoir certifié). Le « fils de » ou le membre de la fratrie ethnique possède un capital symbolique d'entrée immédiat. Il s'agit d'une rente de situation qui lui permet de squatter les postes stratégiques des ministères. Cet **«** habitus de classe **»** dispense les héritiers de l'épreuve de l'audition publique. Contrairement au musicien de quartier jeté dans l'arène de l'« essai » à Bandalungwa, le client politique bénéficie d'une immunité de sélection accordée par sa filiation.

Sous le prisme criminologique, la gestion tribale de l'Etat décrite par ce conseiller ne relève pas d'une simple survivance coutumière. Elle s'analyse comme une technologie rationnelle de réduction du risque pénal et politique. Dans un système régi par la délinquance en col blanc (détournements, corruption), l'information administrative sensible est hautement criminogène. L'expert technique indépendant est perçu comme une menace systémique (un dénonciateur potentiel ou un maître-chanteur). Face à l'effondrement des institutions de contrôle de l'Etat, le décideur politique privatise la sécurité de ses affaires financières. Il remplace le droit public par le code de l'honneur familial. Le neveu ou le cousin est coopté parce qu'il est soumis à une peine extra-judiciaire absolue : le bannissement familial et la mort sociale en cas de trahison.

Le népotisme politique n'est donc pas un acte de générosité africaine. C'est un dispositif de verrouillage de l'omerta. Il vise à sécuriser la capture criminelle de la rente publique en excluant les compétences extérieures au clan, au prix conscient de la faillite technique des institutions républicaines.

L'opacité des critères d'évaluation

Contrairement au football (le match de 90 minutes) ou à la musique (le concert public), le champ politique en République Démocratique du Congo s'exonère de tout « test » standardisé, contradictoire et public. L'absence de critères d'évaluation transparents et quantifiables crée une opacité structurelle. Cet écran protège l'amateurisme managérial et légitime des trajectoires d'ascension sociale déconnectées de toute compétence vérifiable.

L'absence de sanction immédiate et la géographie morale du privilège

Dans l'arène sportive, l'incompétence d'un joueur est une donnée physique et phénotypique, exposée en temps réel au verdict immanent du terrain. En politique, la défaillance technique est une variable invisible, dissimulée derrière la rhétorique des discours officiels, le protocole étatique et la lenteur des procédures bureaucratiques.

La confrontation entre l'efficacité transparente du stade et l'inertie criminogène des cabinets ministériels trouve son expression la plus virulente dans l'indignation des citoyens-internautes. A ce titre, une publication devenue virale sur les réseaux sociaux kinois synthétise cette rupture axiologique :

> *« Encore une nomination politique au ministère des ressources hydrauliques ! Quel est son parcours technique ? On ne sait pas. On sait juste qu'il a été ministre de tel et de tel autre secteur. A l'AS V. Club, on n'aurait jamais accepté un gardien de but qui n'a jamais touché un ballon officiel sous prétexte qu'il est bon militant. Mais ici, on confie l'électricité de 100 millions de personnes à des gens qui « apprennent sur le tas ». Le résultat est là : le noir total. On sacrifie la compétence technique sur l'autel des récompenses partisanes. C'est le pays à l'envers : les virtuoses sont dans les bars de Matonge et les amateurs sont dans les bureaux de la Gombe ».*

Ce discours populaire met en lumière une topographie morale et transgressive du talent à Kinshasa. Matonge et Bandalungwa sont présentés comme des espaces populaires de la création culturelle, régis par la rigueur de l'« essai » et du sifflet populaire. Ils abritent les véritables virtuoses de la performance incorporée. Gombe par contre représente le siège du pouvoir politico-administratif, caractérisé par l'impunité des bureaux climatisés. Elle est perçue comme le sanctuaire des amateurs cooptés. Cette formule indigène traduit la frustration face à une anomalie sociologique : le système politique congolais marginalise le mérite et consacre l'incompétence loyale, inversant l'ordre naturel des valeurs observé dans la culture et le sport.

Sous le prisme criminologique, cette opacité s'éclaire par la théorie de l'agence (Jensen & Meckling, 1976) combinée aux analyses de Joseph Stiglitz (2002) sur l'asymétrie d'information. Le politique (l'agent) exploite le secret bureaucratique pour s'affranchir du contrôle du peuple (le mandant). Ne pouvant auditer les compétences réelles de la recrue, le public subit la décision du ministre. Le décideur nomme des obligés incompétents non pas pour gérer l'administration, mais pour consolider ses propres remparts sécuritaires contre les risques de sédition politique. Comme le souligne Sutherland, « l'opacité est le terreau exclusif de l'inefficacité économique et de la criminalité de col blanc » (Sutherland, 1940, p. 23). Confier l'énergie ou les infrastructures à des clients politiques qui « apprennent sur le tas » déclenche un préjudice criminel invisible mais dévastateur : « le noir total ». La médiocrité cooptée détruit les services publics vitaux, générant une victimisation de masse (paupérisation, faillite des hôpitaux, absence d'eau potable) qui prive 100 millions de citoyens congolais de leurs droits fondamentaux au profit d'un cartel de militants fidèles.

Le triomphe de la médiocratie : Fuite des cerveaux interne et faillite systémique de l'Etat

L'opacité des critères d'évaluation génère une déconnexion structurelle entre la fonction administrative exercée et la compétence technique réelle de l'agent coopté. Ce divorce axiologique altère profondément le rendement de l'appareil d'Etat congolais. D'un point de vue socio-anthropologique, le primat de l'allégeance partisane déclenche une pathologie managériale majeure : la **«** fuite des cerveaux interne **»**. Les acteurs hautement qualifiés, détenteurs d'un capital culturel certifié (diplômes internationaux, expertises pointues), se heurtent à l'habitus du militantisme alimentaire. Refusant de s'humilier dans des rituels de soumission psychologique ou de « mouiller le maillot » de la violence de rue, ils s'auto-excluent du champ politique. Ce découragement institutionnalisé libère l'espace bureaucratique au profit exclusif d'une médiocratie loyale. L'administration publique subit un processus de sélection adverse où les moins aptes techniquement sont les plus aptes politiquement à occuper le sommet de la hiérarchie. Cette dynamique valide la thèse de William Easterly (2001, p. 49) : « les institutions s'effondrent inévitablement lorsque les incitations matérielles et le recrutement cessent d'être alignés sur la performance objective ».

Au terme de cette section, le contraste systémique entre les trois arènes étudiées (musique, football, politique) s'établit de manière irréfutable à travers une asymétrie de rationalité économique et pénale. Le manager culturel ou sportif (président de club, leader de la rumba) est soumis à une contrainte d'honnêteté et de performance pure. La concurrence internationale, la visibilité panoptique de la scène et la sanction financière immédiate de la rue lui interdisent le népotisme sous peine de mort organisationnelle directe. A l'inverse, l'acteur politique congolais évolue au sein d'une structure d'impunité temporelle et administrative. Le système néo-patrimonial l'incite rationnellement à adopter un comportement clientéliste pour pérenniser sa longévité au pouvoir. La loyauté se formalise ainsi comme la « compétence suprême » d'une entreprise criminelle de col blanc (Sutherland, 1940) qui se reproduit par le verrouillage de l'omerta plutôt que par la production de résultats pour l'intérêt général.

La temporalité de la « sanction » :l'immédiateté vs la dilution

L'analyse approfondie montre que la différence de rigueur n'est pas morale, mais structurelle. Elle dépend du cycle de redevabilité.

- La sanction organique (Sport/Musique) : Elle est immédiate et sans appel. Le public congolais exerce une dictature de l'instant. Une fausse note ou un but encaissé par maladresse déclenche une sanction sociale instantanée : les sifflets, les insultes, la baisse des recettes. Dans les marchés de la singularité, la réputation est un actif fragile. L'échec du recrutement entraîne une mort symbolique et financière immédiate du manager.
- La sanction institutionnelle (Politique) : Elle est caractérisée par une temporalité élastique. L'incompétence d'un cadre politique en RDC est protégée par ce que Jean-François Bayart (1989) appelle le « bouclier patrimonial ». La sanction (le vote) est lointaine, et entre-temps, la responsabilité est diluée dans des commissions, des alliances de coalition ou des rapports bureaucratiques.

En s'appuyant sur la théorie de la rationalité limitée d'Herbert Simon (1947), l'on comprend que le leader politique agit de manière "rationnelle" selon ses propres objectifs. Si son but est de durer sans être contesté, recruter des gens moins compétents mais totalement soumis est une stratégie optimale. A l'inverse, le chef d'orchestre est "forcé" à la méritocratie par la menace d'extinction économique.

Leçons de professionnalisme : Les failles du recrutement politique

La comparaison révèle trois failles structurelles majeures qui empêchent la politique congolaise de s'aligner sur les standards de réussite de sa musique ou de son sport :

- *L'inexistence du « test d'entrée »* : Le sport et la musique imposent une preuve de capacité *ex ante* (avant l'entrée). La politique accepte la promesse *ex post* (on verra après la nomination). Cette absence de filtrage permet ce que Michael Young (1958) craignait : la victoire des réseaux sur l'intelligence.
- *La primauté du capital social sur le capital culturel* : Le recrutement politique en RDC est une transaction de protection mutuelle. En musique, on ne peut pas "prêter" son talent à un cousin. En politique, on peut prêter son influence et son nom.
- *La déconnexion entre titre et fonction* : Dans un orchestre, si vous êtes recruté comme soliste, vous devez jouer. En politique, on peut être nommé "Expert" sans jamais produire une expertise, le titre étant une simple récompense pour le militantisme passé.

Vers une « sportivisation » de la politique ?

L'idée d'une « sportivisation » de la vie politique congolaise repose sur le constat d'un transfert de technologie sociale : il s'agit d'importer les mécanismes de rigueur qui font le succès des Léopards ou de la rumba dans la gestion de la *res publica*. Ce modèle postule que la crise de gouvernance en RDC n'est pas une fatalité culturelle, mais un défaut de dispositifs de sélection. En sportivisant les institutions, on transforme l'arène politique en un espace de performance mesurable où la légitimité ne se décrète plus par le militantisme, mais se prouve par le résultat.

Le premier levier de cette transformation consiste à institutionnaliser les auditions publiques pour tous les postes de haute direction. A l'instar des « essais » ou tests impitoyables dans les orchestres de Kinshasa, où le musicien doit prouver sa virtuosité devant ses pairs et son leader avant d'être intégré, les mandataires publics devraient être soumis à un grand oral technique, retransmis en direct. Ce dispositif brise l'opacité du recrutement de cabinet et expose la compétence (ou l'incompétence) du candidat au regard de la nation. En s'appuyant sur la théorie de la redevabilité, on comprend que la simple publicité de l'examen de compétence agit comme un filtre préventif : le leader politique hésitera à présenter un "client" médiocre s'il sait que ce dernier subira une humiliation technique publique, tout comme un chef d'orchestre n'amène pas un parent inconnu à une répétition devant des mélomanes avertis.

Ensuite, la professionnalisation de l'Etat passerait par l'adoption de contrats de performance à court terme, calqués sur le modèle des transferts de joueurs de football. Dans le milieu sportif, le contrat n'est pas une rente de situation, mais un bail renouvelable sous condition d'efficacité. Appliquer cette logique à l'administration congolaise signifierait la fin de l'inamovibilité des « parrainés ». Le cadre politique ne serait plus nommé pour une durée indéterminée basée sur sa loyauté, mais pour une mission précise avec des indicateurs de performance (KPI) clairs. Comme dans la théorie de l'agence (Jensen & Meckling, 1976), cela permet de réduire l'écart entre les intérêts du mandataire et ceux de la population. Si les objectifs (accès à l'eau, électrification, sécurité) ne sont pas atteints dans un délai de « saison » politique, le contrat est rompu, sans que le bouclier du parti ne puisse intervenir, instaurant une culture du résultat plutôt qu'une culture de la présence.

Finalement, le pilier central de cette sportivisation est l'instauration d'une sanction populaire directe, une forme de « sifflet citoyen ». Dans le sport et la musique, le public n'attend pas les élections quinquennales pour manifester son désaccord ; il le fait par la clameur, le boycott ou la demande de remplacement immédiat. Pour l'Etat, cela pourrait se traduire par des mécanismes de révocation populaire ou des audits citoyens participatifs. En créant une sanction à court terme, on oblige le dirigeant à maintenir une tension d'excellence permanente. La sportivisation de la politique vise donc à créer une "redevabilité organique" où le politicien craint le jugement de son "public" (le peuple) avec la même intensité qu'un avant-centre craint les sifflets du stade. C'est en réhabilitant cette peur de l'échec technique que la RDC pourra aligner sa gouvernance sur les standards de son excellence culturelle.

Cette étude démontre que la RDC n'est pas allergique à la compétence. Au contraire, elle produit des génies mondiaux dans l'art et le sport parce qu'elle y applique des règles de sélection impitoyables. Le paradoxe est que le génie congolais s'arrête là où le clientélisme politique commence. La « méritocratie du talent » est une réalité vécue quotidiennement dans les rues de Kinshasa ou les stades de Lubumbashi. Le défi de l'émergence

de la RDC n'est donc pas de créer de nouvelles valeurs, mais de transposer la rigueur qu'elle applique déjà à ses divertissements vers la gestion de sa destinée politique.

Bien que le modèle de la « sportivisation » offre un horizon normatif stimulant pour la réforme de la gestion publique en RDC, son opérationnalisation scientifique exige une vigilance critique quant aux limites de la transposabilité inter-champs. Contrairement au spectacle sportif ou à la scène musicale dont la temporalité d'évaluation est immédiate (le match de 90 minutes ou l'audition de quelques minutes), l'action publique s'inscrit dans un temps long et multidimensionnel qui échappe aux métriques de la performance brute. Sportiviser intégralement la politique comporterait le risque d'un populisme de la performance, où l'urgence de plaire au « sifflet populaire » pousserait les décideurs vers des mesures cosmétiques de court terme au détriment des politiques publiques structurelles (éducation, santé, infrastructures). Dès lors, la transposition des mécanismes du sport et de l'art à l'Etat ne doit pas viser l'imitation servile de la compétition marchande, mais l'institutionnalisation d'espaces d'audit technique impartiaux et la sanctuarisation du concours d'entrée dans la haute fonction publique.

Conclusion

Cette étude comparative des modes de recrutement en République Démocratique du Congo a mis en lumière un dualisme organisationnel et structurel profond. Elle révèle une confrontation frontale entre la rationalité de la performance (artistique et sportive) et la rationalité de la prédation et de la conservation (politique).

Au terme de cette analyse comparative, le croisement des données empiriques confirme que le talent constitue un capital culturel incorporé (Bourdieu, 1979) non négociable dans les secteurs soumis à la concurrence internationale et à la visibilité panoptique. Dans la rumba et le football, le recrutement s'extrait de toute complaisance népotique pour s'imposer comme une exigence existentielle de survie économique. Le dirigeant sportif et le leader d'orchestre agissent en managers pragmatiques et rationnels. Pour esquiver la banqueroute financière, la relégation technique ou l'opprobre de la « rue-tribunal », ils excluent le favoritisme familial au profit de la virtuosité brute. La compétence y est immédiatement vérifiable *hic et nunc* par le sifflet du stade ou le boycott commercial du public.

Dans le champ politique, à l'inverse, cet espace s'analyse comme le domaine exclusif du « savoir-servir » et de la soumission partisane. Le recrutement y répond à une logique de « cooptation de survie » où le décideur préfère la médiocrité fidèle à l'expertise dissidente afin de sanctuariser ses remparts sécuritaires. En l'absence de tests standardisés, le poste de responsabilité est traité comme une prébende néo-patrimoniale (Weber, 1921/1971) redistribuée pour verrouiller le secret des affaires et nourrir les clientèles militantes. L'échantillon qualitatif de 39 personnes ressources (dirigeants sportifs, chefs d'orchestres, cadres de cabinets et militants de choc) valide empiriquement cette thèse : la RDC ne souffre pas d'un déficit de compétences, mais d'une pathologie de l'alignement des incitations. Sous le prisme criminologique, cette recherche démontre que le clientélisme militant ne relève pas d'un simple dysfonctionnement administratif ou d'un trait culturel de solidarité clanique. Il s'analyse comme une délinquance en col blanc institutionnalisée (Sutherland, 1940).

L'opacité des bureaux climatisés de la Gombe sert de bouclier à une entreprise de capture criminelle de l'Etat. Nommer un agent incompétent par pur favoritisme constitue un abus de confiance public. Ce procédé prépare et sécurise la criminalité financière en aval (détournements, concussion) en étouffant les mécanismes de contrôle internes. Ce système engendre une victimisation systémique et de masse de la société congolaise, matérialisée par l'effondrement des infrastructures vitales.

Bien que validée par la triangulation des méthodes (ethnographie, entretiens, netnographie), cette étude présente des limites qui tracent ses frontières scientifiques. L'analyse s'est prioritairement concentrée sur les structures formelles et le discours des élites recruteuses. Les dynamiques informelles de négociation au sein de la « base » militante ou des supporters de quartier mériteraient une exploration plus fine. La variable du genre a été peu outillée. Or, les barrières à l'entrée basées sur le capital corporel (sport/musique) ou sur l'habitus de la violence de rue (politique) s'exercent de manière asymétrique pour les femmes au sein de la société congolaise. Ces zones d'ombre ouvrent des perspectives de recherche prometteuses pour la socio-anthropologie politique et la criminologie en Afrique subsaharienne. Il convient d'étudier l'émergence d'une nouvelle conscience citoyenne en RDC. Le public congolais commence à calquer son niveau d'exigence politique sur ses standards de réussite culturelle. Cette mutation suggère que le citoyen-consommateur, habitué à l'excellence internationale

de ses stars de la musique ou du football, tend à exiger de ses ministres la même virtuosité et la même redevabilité que celles imposées à un guitariste de rumba ou à un joueur de champ.

La prolifération des réseaux sociaux numériques reconfigure le contrôle social. Comme l'a révélé l'analyse netnographique, la clameur virtuelle agit désormais comme un tribunal panoptique permanent. Les recherches futures devront évaluer si cette pression numérique peut forcer le champ politique à rompre avec l'opacité bureaucratique et à adopter une méritocratie réelle (par des auditions publiques) pour esquiver l'humiliation réputationnelle publique.

En définitive, cette recherche pose les jalons d'une réconciliation indispensable entre le génie créatif congolais et ses structures de gestion publique. La transition de la République Démocratique du Congo vers l'émergence exige impérativement que l'excellence cesse d'être un spectacle confiné à Matonge pour devenir la norme de gouvernance criminofuge de la *res publica* à la Gombe.

Références bibliographiques

Bayart, J.-F. (1989). *L'État en Afrique : La politique du ventre*. Fayard.

Becker, G. S. (1964). *Human capital: A theoretical and empirical analysis, with special reference to education*. National Bureau of Economic Research.

Bourdieu, P. (1979). Les trois états du capital culturel. *Actes de la recherche en sciences sociales, 30*(1), 3–6. https://doi.org/10.3406/arss.1979.2654

Bourdieu, P. (1980a). *Le sens pratique*. Éditions de Minuit.

Bourdieu, P. (1980b). Le capital social : Notes provisoires. *Actes de la recherche en sciences sociales, 31*(1), 2–3. https://doi.org/10.3406/arss.1980.2069

Bourdieu, P., & Passeron, J.-C. (1970). *La reproduction : Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Éditions de Minuit.

Chabal, P., & Daloz, J.-P. (1999). *Africa works: Disorder as political instrument*. James Currey.

Cohen, L. E., & Felson, M. (1979). Social change and crime rate trends: A routine activity approach. *American Sociological Review, 44*(4), 588–608. https://doi.org/10.2307/2094589

Coleman, J. S. (1990). *Foundations of social theory*. Belknap Press of Harvard University Press.

Easterly, W. (2001). *The elusive quest for growth: Economists' adventures and misadventures in the tropics*. MIT Press.

Eisenstadt, S. N., & Lemarchand, R. (Eds.). (1981). *Political clientelism, patronage and development*. SAGE Publications.

Glaser, B. G., & Strauss, A. L. (1967). *The discovery of grounded theory: Strategies for qualitative research*. Aldine.

Granovetter, M. S. (1973). The strength of weak ties. *American Journal of Sociology, 78*(6), 1360–1380. https://doi.org/10.1086/225469

Hirschi, T. (1969). *Causes of delinquency*. University of California Press.

Jensen, M. C., & Meckling, W. H. (1976). Theory of the firm: Managerial behavior, agency costs and ownership structure. *Journal of Financial Economics, 3*(4), 305–360. https://doi.org/10.1016/0304-405X(76)90026-X

Kozinets, R. V. (2002). The field behind the screen: Using netnography for marketing research in online communities. *Journal of Marketing Research, 39*(1), 61–72. https://doi.org/10.1509/jmkr.39.1.61.18935

Médard, J.-F. (1982). The underdeveloped state in tropical Africa: Political clientelism or neo-patrimonialism? In C. Clapham (Ed.), *Private patronage and public power: Political clientelism in the modern state* (pp. 162–192). Frances Pinter.

Médard, J.-F. (1991). L'État néo-patrimonial en Afrique noire. In J.-F. Médard (Ed.), *États d'Afrique noire : Formations, mécanismes et crises* (pp. 323–353). Karthala.

Milgrom, P. (2004). *Putting auction theory to work*. Cambridge University Press. https://doi.org/10.1017/CBO9780511813825

Moulin, R. (1992). *L'artiste, l'institution et le marché*. Flammarion.

Simon, H. A. (1947). *Administrative behavior: A study of decision-making processes in administrative organization*. Macmillan.

Stiglitz, J. E. (2002). *Globalization and its discontents*. W. W. Norton & Company.

Sutherland, E. H. (1940). White-collar criminality. *American Sociological Review, 5*(1), 1–12. https://doi.org/10.2307/2083937

Tchebwa, M. (1996). *Terre de la chanson : La musique zaïroise hier et aujourd'hui*. Duculot.

Turner, V. W. (1969). *The ritual process: Structure and anti-structure*. Aldine.

Van Gennep, A. (1909). *Les rites de passage*. Émile Nourry.

Weber, M. (1971). *Économie et société* (Vol. 1; J. Freund et al., Trans.). Plon. (Original work published 1921)

Young, M. (1958). *The rise of the meritocracy, 1870–2033: An essay on education and equality*. Thames & Hudson.